

EVRY

Conseillers d'insertion en colère

Leur métier : l'insertion des personnes condamnées, la prévention de la récidive et l'exécution des peines. Les agents du service pénitentiaire d'insertion de probation (SPIP) prennent en charge l'ensemble des personnes « placées sous main de justice en milieu ouvert comme en milieu fermé, toutes infractions confondues ». Ces maillons essentiels de la machine judiciaire considèrent que l'administration pénitentiaire a reculé sur leurs conditions de travail.

Des sous-effectifs

Jeudi 9 juin, les SPIP de l'Essonne ont manifesté à midi devant le tribunal de grande instance d'Evry à l'appel national de leur service. Cet horaire n'a pas été choisi par hasard. « Nous n'avons pas le droit de faire grève ni de manifester, commente Véronique Didier secrétaire locale de la CGT pour le SPIP 91. La seule expression qui nous est accordée est par la



Les agents d'insertion et de probation ont manifesté devant le tribunal de grande instance d'Evry. G.S.N.

voix des syndicats. Sinon, nous sommes menacés de sanctions. » Selon le syndicat, plusieurs agents ayant manifesté ont déjà subi la sanction administrative dite du 1/30^e, soit une retenue d'un jour de salaire. Mais les agents du SPIP sont bien déterminés à poursuivre leur action, car ils sont « toujours aussi invisibles et marginalisés par leur propre administration. » En cause, leur « exclusion » des distributions

de primes, indemnités et revalorisation statutaires. « Seule la filière probation n'en a pas bénéficié », s'insurgent les agents du SPIP. Plusieurs autres points sont revendiqués : « Les règles européennes de probation estiment qu'un agent doit s'occuper de 55 dossiers à la fois, précise Véronique Didier. Or, pour le SPIP s'occupant des personnes à l'extérieur, les agents en ont entre 100 et 120. Pour ceux en milieu carcéral, on en est à 90. » Des chiffres

qui, selon le syndicat, empêchent les agents de faire du bon travail.

En milieu carcéral, Antoine Davy, secrétaire CGT pour le SPIP 91 à la prison de Fleury-Mérogis, indique qu'il y a là aussi des problèmes d'effectifs liés à la préaffectation.

« L'arrêt de la préaffectation »

« A l'origine, les jeunes agents travaillaient pendant deux ans comme stagiaires, aux côtés des titulaires, précise-t-il. Mais, depuis 2007, a été mise en place la préaffectation. Depuis, les stagiaires remplacent des titulaires partis. En septembre, 27 stagiaires sont arrivés et n'ont pu assumer la même charge de travail que les 17 titulaires du SPIP de Fleury-Mérogis, augmentant la charge de ces derniers. Nous demandons donc l'arrêt de la préaffectation dès la prochaine promotion. »

■ Sophie Noachovitch

Faits Divers

En bref

VIRY-CHATILLON

Un appartement détruit par les flammes

Samedi 11 juin, vers 21h30, un incendie s'est déclaré sur le balcon d'un appartement situé dans un immeuble de trois étages avenue Jean-Mermoz à Viry-Chatillon. 34 sapeurs-pompiers ont été mobilisés et ont maîtrisé les flammes à l'aide d'une lance à eau. 4 personnes ont été intoxiquées par les fumées et hospitalisées. Les trois occupants de l'appartement ont été relogés par les services de la mairie.

LONGJUMEAU

Un mineur sur une motocross tente d'échapper à la police

Vendredi 10 juin, les policiers remarquent un jeune homme au guidon d'une motocross 250 cm³, un véhicule non homologué pour la circulation sur route. Le conducteur conduisait de surcroît n'importe comment, mettant les autres en danger et provoquant des dégradations. Les fonctionnaires de police tentent de le contrôler mais le jeune homme prend la fuite et c'est à l'issue d'une course poursuite qu'ils parviennent à l'interpeller. Placé en garde à vue, le jeune homme de 17 ans sera convoqué ultérieurement devant le juge des enfants.

Annonces légales

Le Républicain

Pour le Sud Essonne,
le premier hebdomadaire d'annonces
judiciaires et légales du département est à Etampes,
14, rue de la Juiverie - Rens. 01.69.36.57.10
www.le-republicain.fr